



FICHE TECHNIQUE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

Projet réalisé

Fiches Technique : A-5
Date d'ouverture : Février 2001
Date de mise à jour : Novembre 2004

Enjeux :

<input checked="" type="checkbox"/>	Préservation et mise en valeur de la biodiversité
<input type="checkbox"/>	Élaboration d'un code d'éthique
<input type="checkbox"/>	Amélioration de l'accessibilité au fleuve
<input type="checkbox"/>	Retour à la baignade
<input type="checkbox"/>	Autres

Nom du projet : **Sensibilisation, conservation et aménagement des milieux humides**

Promoteur : La Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA).

Localisation : Milieux humides – bassin versant de la rivière Sainte-Anne.

Problématique :

Au cours des dernières décennies, on a assisté à une disparition des zones humides (tourbières, marais, délaissés de rivière, etc.) le long des cours d'eau et du Saint-Laurent. Le bassin versant de la rivière Sainte-Anne fait partie des nombreux cours d'eau touchés par ce phénomène. La disparition des zones humides de ce secteur est surtout liée à des interventions du milieu agricole comme le remblayage (remblais, le dépôt de matériaux, le drainage, les interventions dans les bandes de protection, la surfertilisation, interventions dans les bandes de protection, etc.). Ainsi, les activités forestières (coupes à blanc, construction de routes et de chemins forestiers, etc.) et de villégiatures (construction de chalet, remblayage, artificialisation des rives, etc.) causent aussi des préjudices à ces milieux.

Devant cette problématique, la Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA) a identifié et ciblé 100 milieux humides sur son territoire. Ce projet vise à caractériser ces sites pour ensuite protéger, conserver et aménager les sites jugés prioritaires. La conservation de ces milieux nécessitera l'implication des propriétaires riverains.

Solutions :

- Caractérisation et identification des milieux humides du territoire.
- Rencontres de sensibilisation et d'information des propriétaires concernant les avantages reliés à la protection de ces sites.
- Signatures d'ententes de conservation et/ou d'aménagement des sites jugés prioritaires suite à la caractérisation.

Avantages :

- Protection et conservation des rôles des milieux humides d'un bassin versant (2 700 km²).
- Permettre de cibler les habitats de prédilection en vue d'assurer (ententes) la pérennité de la ressource floristique, avienne et la qualité de l'eau.
- Permettre l'aménagement (ententes) de structures simples comme par exemple l'installation de nichoirs pour assurer et augmenter la présence d'espèces.
- Ce projet s'inscrit parmi les priorités identifiées lors de la consultation publique du comité ZIP Les Deux Rives (annexe, ateliers 1 et 2).

Faisabilités :

- Nécessite la préparation de documentation pertinentes (données, photos, etc.) relatives aux milieux faisant ressortir les avantages liés à la conservation et à la protection de ces sites.
- Nécessite une bonne caractérisation du milieu.
- Requiert une bonne collaboration du milieu (ententes).

Partenaires visés :

- Fondation de la faune du Québec;
- Ministère de l'Environnement;
- Collaboration des gens du milieu;
- Le comité ZIP Les Deux Rives.

Coûts :

Les coûts de réalisation sont évalués à 25 000 \$.

Échéancier :

- Caractérisation et identification des milieux humides du territoire (mai à juillet 2001).
- Sensibilisation et signature d'ententes de conservation avec les propriétaires avec 27 milieux répertoriés (août à décembre 2001).

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

- Acquisition de données de base sur chaque site visé.
- Signatures d'entente de conservation.
- Sensibilisation et informations pertinentes aux propriétaires.
- Suivi annuel de l'évolution de l'environnement des milieux.

Références :

- Projet présenté par la Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA).
- Johanne Marchesseault. 1999. Conservation des milieux humides en forêt privée, guide du propriétaire. Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent et groupement forestier de l'Est du lac Témiscouata, 29 p. et annexes.

Notes supplémentaire :

Ce projet de caractérisation fut réalisé dans les échéanciers prévus par la CAPSA.

À l'été 2002, la CAPSA travaillera à l'acquisition et à la conservation de la tourbière Chute-Panet qui se situe au Sud-Ouest du centre urbain de la ville de Saint-Raymond.